

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon le 19/05/2026

Tél. 04.32.44.89.30

26/093

**Arrêté du Président portant désignation des personnes habilitées
à réceptionner les listes de candidats pour les élections
au conseil d'administration du Centre de gestion
de la fonction publique territoriale de Vaucluse**

Le Président du Centre de Gestion de Vaucluse,

Vu le Code général de la fonction publique,

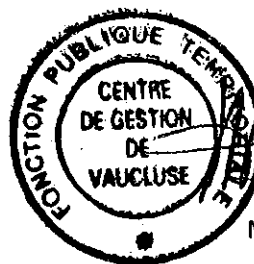
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°26-068 du 31 mars 2026, fixant les modalités d'organisation des élections au conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse,

ARRÊTE

Article 1 : Madame Isabelle PIGOULLIÉ-RODULFO, Directrice du Centre de gestion, est habilitée à réceptionner les listes de candidats et à signer le récépissé de dépôt correspondant.

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Le Président,

Maurice Chabert
Maurice CHABERT

REQU EN PREFECTURE

le 19/05/2026

Ag. p. l'atmosphère / Département

33_AR-054-2024-00039-20250519-A26_093-AR

